

Sommaire

Conseil de fondation et comité	Page 1
Collaborateurs	Page 2
Introduction	Page 3
Rapport de la Présidente	Page 3
Rapport du directeur	Page 4
Lieu d'accueil	Page 5
AEMO	Page 6
Conclusion	Page 9
Donateurs	Page 9
Bilan et comptes 2011 :	
Lieu d'accueil	Page 10
Bilan et comptes 2011 :	
AEMO	Page 12

Conseil de fondation

Comité

Présidente	:	De WECK Antoinette
Vice-présidente	:	SCHAEFER Marie
Membre	:	PASQUIER Jean-Claude

Conseil

BIELMANN Gilbert
CHATAGNY Noëlle
DUVANEL Géraldine
WUEST Celia
ERARD David

Collaborateurs

Directeur	:	SCHWEIZER Pascal
Coordinatrice	:	DESCLOUX Rachel
Psychologue	:	GROSSENBACHER Joy
Stagiaires	:	DEMIERRE Jean-Noël ROULIN Emilie
Educateurs/trices (Lieu d'accueil)	:	ALBUQUERQUE Janaivina BATBOUT Mohamed Ali DESCLOUX Rachel PAPAUX Damien PONZIO Danilo SANDJO Chantal SAUTHIER Maude SCHAFER Nathalie SCHWALLER Hugo SID AMAR Kerima TORRENT Sophie
Stagiaires	:	BARRAS Cédric DERIAZ Carmen DURAND Samantha KALUKEMBA Nzinga KAPSOPOULOS Sarah
Educateurs/trices (AEMO)	:	BERSET Joëlle CRETENAND-KOLLY Caroline PROGIN-LIATTI Mélanie PYTHOUD Ramon SIGRIST Caroline VOGEL-CORDIER Marianne
Veilles actives (Lieu d'accueil)	:	BERTSCHY Nelly GUMY Isabelle LAUBSCHER-CAILLE Patricia MACE Mélanie MONNEY Janaina XHEMALJI Avdi (remplaçant)
Intendance	:	CASAGRANDE Joëlle MACE Mélanie MENETREY Henri SIFFERT Patricia
Secrétaire	:	STUCKY Patricia
Comptable	:	DENERVAUD Martine
Superviseur	:	FRANCOIS Yves

Introduction

A une époque où nous observons, dans différents domaines d'activités, une tendance aux regroupements institutionnels, il paraît essentiel de rappeler en quoi la mission spécifique de Transit se différencie de celle des autres institutions : le foyer Transit accueille des situations de crises qui nécessitent une évaluation, alors que les autres foyers accueillent des situations pour lesquelles la nécessité d'un placement sur un plus long terme a déjà été établie.

La plupart des situations confiées au lieu d'accueil de Transit sont des situations sans mandat, nouvellement signalées au SEJ. Les crises familiales qui ont provoqué le placement d'un enfant méritent une évaluation approfondie et neutre.

Pour garantir sa neutralité et pour remplir sa mission spécifique d'évaluation de situations de crise, Transit peut s'appuyer sur une indépendance totale par rapport aux autres institutions du réseau. En effet, les propositions d'interventions qui résultent de l'évaluation des besoins du jeune et de sa famille ne peuvent être valablement présentées et argumentées qu'à la condition d'être indépendant des structures qui prendront le relais lorsqu'un accompagnement de plus longue durée est nécessaire.

Rapport de la Présidente

Comité et Conseil

Le comité et le conseil ont tenu deux séances, soit le 22 mars et le 5 mai. L'objet principal de la première séance a été l'acceptation du budget. Ce budget incorporait le projet d'une seconde antenne dans le sud du canton. Cette seconde antenne devait offrir 8 places d'accueil supplémentaires de 3 mois et 2 places d'urgence de brève durée. Cela aurait permis de réduire de 2 places l'accueil de Villars-sur-Glâne, capacité mieux adaptée au volume des locaux. Ce projet entraînait une augmentation de 60% du budget.

Bien que soutenu par le SEJ, ce projet n'a pas reçu l'aval du Conseil d'Etat qui a bien reconnu l'urgence d'un tel projet mais a estimé trop élevé un coût de près d'un million de francs pour un accroissement de 6 places. Face aux demandes auxquelles doit faire face l'Etat, nous pouvons comprendre qu'il ait dû donner la priorité à d'autres projets. Nous pensons toutefois indispensable de redimensionner l'offre à la demande de places d'accueil de courte durée. Chaque semaine, Transit reçoit des demandes de placement que nous ne pouvons pas honorer. Par faute de placement immédiat, ces situations s'aggravent et se terminent parfois par des placements de longue durée. Le Conseil ne baisse pas les bras et continuera à demander un agrandissement décentralisé de son lieu d'accueil.

Lors de la séance du 5 mai, en plus de l'acceptation des comptes, le Conseil s'est penché sur un projet de collaboration avec la fondation CAP. Cette fondation offre des activités dans la nature à des adolescents et jeunes adultes en rupture. Ces activités sont animées par des

personnalités d'exception (aventurier, alpiniste). Le Conseil a répondu positivement à cette collaboration et a prié le directeur de Transit de la soumettre aux éducateurs. Après un examen sérieux de cette offre et une rencontre avec la fondatrice de CAP, le personnel a aussi donné son accord. La première sortie n'a pas pu avoir lieu en 2011 mais est agendée pour juin 2012.

Quant au service AEMO, il continue à se développer. Là aussi, la tâche dépasse les moyens. En 2011, 6 éducateurs ont travaillé à l'AEMO, ce qui correspond à 3,85 EPT. Vu la liste d'attente de plusieurs semaines, une augmentation du budget a été obtenue pour 2012. Notre fondation a vu son mandat de prestation pour l'AEMO renouvelé pour la période 2012-2014. Le Conseil remercie l'Etat et le SEJ pour la confiance qu'ils lui témoignent et leur très bonne collaboration.

Comme depuis plusieurs années, la fondation de l'Emmanuel nous a gratifiés d'un don de 5000.-, montant qui a été utilisé pour améliorer les conditions d'accueil de nos jeunes. Nous les remercions vivement.

Le Conseil remercie toute l'équipe de Transit, de l'AEMO et tout spécialement son directeur, M. Pascal Schweizer, qui tous les jours doivent faire face à des situations très difficiles. Leur engagement et leur professionnalisme sont les seuls garants de la confiance que les autorités ont dans notre institution. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Antoinette de Weck, Présidente

Rapport du directeur

A travers ses deux services complémentaires, l'offre institutionnelle de la Fondation Transit privilégie les interventions précoces et préventives. Le SEJ soutient activement cette démarche en évaluant les besoins de chaque enfant et de chaque famille, puis en sollicitant les mesures d'aide ou de protection nécessaires.

Ainsi, un certain nombre de placements peuvent être évités par la mise en œuvre d'un soutien éducatif directement dans le milieu de vie naturel du jeune (AEMO). Lorsque la crise est trop importante, le placement du jeune au lieu d'accueil de Transit pour une évaluation de trois mois permet une prise de distance et une analyse des solutions.

En cas de retour du jeune dans sa famille après le placement, un éducateur du service AEMO peut accompagner la transition entre l'institution et la famille afin de poursuivre le travail entrepris au cours du placement et de prévenir de nouvelles difficultés.

L'activité de notre fondation en 2011 a été intense et mouvementée : le budget du service AEMO a été renforcé et son activité a fortement augmenté ; de son côté, le lieu d'accueil a été marqué par une période de fragilité au niveau de l'équipe d'encadrement et de réorganisation des tâches de coordination.

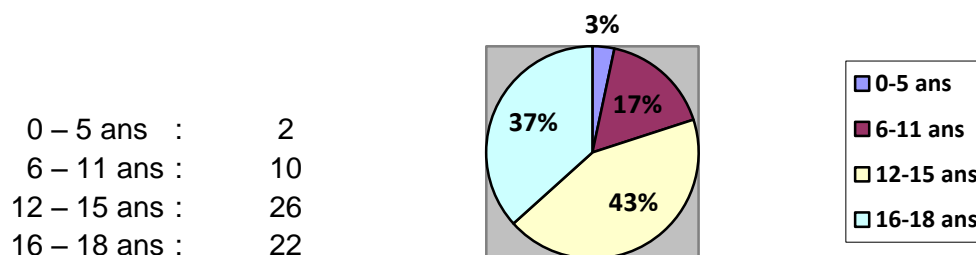
Activités du lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations

En 2011, le foyer Transit a accueilli 60 enfants (33 filles et 27 garçons). 9 placements ont concerné des jeunes de langue allemande et 20 des jeunes d'origine étrangère. Dans 15 situations, le jeune et sa famille étaient suivis par l'AEMO avant le placement.



Un tiers des jeunes ont été admis dans l'urgence, c'est-à-dire immédiatement suite à la demande des services de protection de l'enfance. Comme l'effectif du foyer a été la plupart du temps complet, ces placements d'urgence ont créé un sureffectif dans le groupe de jeunes. Il n'y a pas eu de placement en provenance d'un autre canton.

Répartition par tranches d'âges des enfants placés à Transit :



La durée moyenne des placements a été de 53 jours, mais avec de fortes variations :

de 1 à 10 jours	: 13 placements
de 11 à 30 jours	: 7 placements
de 31 à 60 jours	: 11 placements
de 61 à 100 jours	: 22 placements
plus de 100 jours	: 7 placements (maximum 139 jours).

Les placements qui ont duré plus de 100 jours concernent essentiellement des jeunes qui ont été transférés vers d'autres institutions (attente de places disponibles) ou pour lesquels une décision de justice était nécessaire. Lorsque la liste d'attente le permettait, les placements de quelques jeunes qui sont retournés dans leurs familles ont aussi été prolongés d'une à deux semaines afin d'accompagner la période de transition (retour progressif du jeune, poursuite des entretiens de famille, mise en place de mesures d'accompagnement). 13 familles ont bénéficié du soutien de l'AEMO immédiatement après le placement pour faciliter le retour de leurs enfants (même si cette solution est régulièrement proposée lors du bilan du placement, il est important de rappeler qu'une mesure de suivi AEMO doit faire l'objet d'une demande séparée).

L'écart entre les journées de présence (2346), facturées aux représentants légaux, et les journées de placement (3206) a encore augmenté par rapport aux années précédentes. Cette évolution traduit l'intensification du travail éducatif effectué avec les parents, qui permet d'augmenter les temps passés par les jeunes dans leurs familles pendant le placement (notamment pendant les weekends ou lors de la mise en place d'un retour progressif à la fin du placement). Cet écart est un bon indicateur des efforts investis par Transit pour favoriser le retour des enfants dans leurs familles.

Enfin, comme lors des deux dernières années, une période calme a été observée pendant l'été. Nous devons aussi mentionner que la capacité d'accueil du foyer a été diminuée pendant quelques mois, notamment pour les placements d'évaluation, suite aux absences de longue durée de plusieurs collaborateurs consécutives à des accidents ou à des problèmes de santé non liés au travail. J'adresse mes remerciements à tous les collaborateurs ainsi qu'aux remplaçants pour la souplesse et la disponibilité dont ils ont fait preuve dans cette période difficile.

Activités du Service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO)

L'augmentation conséquente de la subvention (+ 100'000.-) a permis d'engager une nouvelle éducatrice à mi-temps dès le 1^{er} janvier 2011 et d'augmenter le temps de travail de trois autres éducatrices. En tout, les postes d'éducateurs correspondent à 385% répartis entre six personnes. Les postes de l'administration se montent toujours à 20% (5% secrétaire, 15% responsable).



Au total, 193 familles ont été suivies par le service en 2011 (159 francophones et 34 alémaniques). En tenant compte des fratries intégrées dans le suivi, 349 enfants ont été directement concernés par les entretiens éducatifs (195 garçons et 154 filles). Le délai moyen d'attente avant le début du suivi se montait à deux mois en début d'année, mais il a pu être réduit à un mois en fin d'année. Le total de visites facturées s'est élevé à 1620, auquel il faut ajouter 181 visites annulées (non facturées) et une centaine d'entretiens de réseau (non facturés). Les éducateurs du service ont couvert près de 46'000 kilomètres dans les différents districts du canton.

Evolution des statistiques 2007 – 2011

	Visites	Différence	Situations	Subvention
2011	1620		193	550'000
		+281 (21%)		+100'000
2010	1339		158	450'000
		+74 (5.9%)		+75'000
2009	1265		148	375'000
		+182 (16.8%)		+40'000
2008	1083		116	335'000
		+182 (20.2%)		+85'000
2007	901		113	250'000

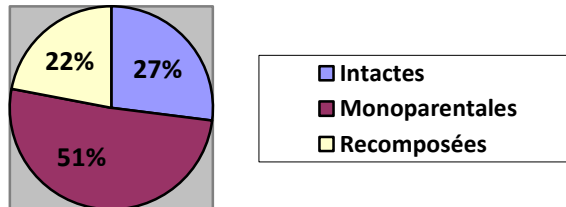
Répartition des situations par districts :

	2011	2010
Sarine	82	63
Glâne	19	18
Gruyère	36	32
Broye	7	7
Lac	16	11
Singine	25	19
Veveyse	8	8

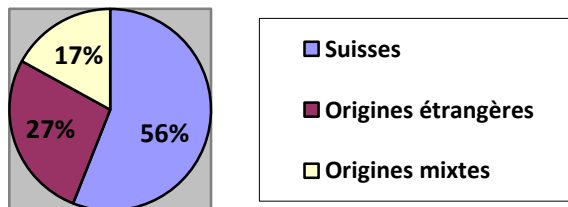
Commentaires :

La progression du nombre de visites effectuées en 2011 a été significative (+21%). Le nombre important d'entretiens de réseau, nécessaires pour organiser le suivi en complémentarité avec d'autres intervenants, témoigne de la complexité croissante des situations confiées au service. Comme nous le mentionnions l'année dernière, ces situations connaissent plus souvent des annulations ou des interruptions du suivi et elles exigent plus de travail administratif (rapports aux autorités de protection de l'enfance).

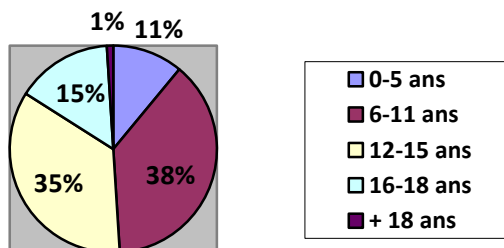
Parmi les situations suivies en 2011, il faut noter qu'à peine plus d'un quart (27%) sont des familles dites « intactes », c'est-à-dire des familles dans lesquelles les deux parents vivent sous le même toit avec leurs enfants. Plus de la moitié sont des familles monoparentales et le reste, soit un peu moins d'un quart, des familles recomposées. Dans ces deux dernières catégories, il est aisé de comprendre que les rôles éducatifs sont souvent plus difficiles à assumer et soulèvent des questions délicates : collaboration éducative des parents séparés, participation du nouveau conjoint dans l'éducation, etc.



Près de trois quarts des familles suivies sont suisses ou d'origine mixte (un des parents est d'origine étrangère), et dans un quart des situations (27%), les deux parents sont étrangers.



La répartition selon l'âge indique que la moitié des enfants suivis ont moins de douze ans.



Nous observons ainsi un rajeunissement de la population desservie par l'AEMO, ce qui tend à confirmer la volonté de mettre en place des interventions éducatives à domicile précoces permettant d'éviter dans certains cas des mesures plus lourdes.

Conclusion

Le développement du service AEMO se poursuit grâce au soutien significatif du SEJ. L'année 2011 a vu une diminution du temps d'attente avant le début de l'intervention, une augmentation significative du nombre d'entretiens et un rajeunissement des enfants ciblés par les interventions.

Au lieu d'accueil, nous relevons toujours que plus de la moitié des demandes de placement sont refusées en raison du manque de places disponibles. Le délai d'attente pour une nouvelle demande de placement peut se monter, selon les périodes de l'année, à plus de trois mois. Pour que le lieu d'accueil d'urgence soit en mesure de satisfaire à sa mission principale de protection de l'enfance, une augmentation de sa capacité d'accueil est indispensable. Dans cet objectif, nous avons à nouveau déposé, comme en 2011, un projet pour la création d'une antenne. Les représentants de l'Etat se sont montrés conscients du problème et des discussions sont actuellement en cours afin d'évaluer différentes options pour y répondre.

Pascal SCHWEIZER, psychologue FSP
Directeur

Donateurs

- **La Fondation Internationale de la Communauté de l'Emmanuel.**

Nous adressons ***nos remerciements chaleureux*** à nos généreux donateurs, lesquels nous soutiennent et nous encouragent dans notre activité. Leurs dons sont utilisés pour améliorer l'accueil des jeunes et de leurs familles.